



COLLOQUE INTERNATIONAL

« **Les garanties du droit à l'expression et à l'information dans les pactes internationaux et régionaux et les législations arabes** »

Faculté de Droit et des Sciences Politiques
En collaboration avec le département de science de l'information et de la communication de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Université Kasdi-Merbah Ouargla

Avec l'appui de la Fondation Allemande Hanns Seidel

Première journée : (Dimanche 15 Mars 2015)

Séance Inaugurale : (Salle des Conférences 08.00 – 09.30)

- 1- **Rapport Intoductif : Liberté d'expression- Liberté de la Presse : Contradictions entre discours et pratiques.**
Pr. Goui BOUHANIA (Président du Colloque international et doyen de la faculté de droit et des sciences politiques)
- 2- Intervention de M. Djamil HAIDER : Représentant de la Fondation Allemande Hanns Seidel.
- 3- **Ouverture Officielle des Travaux**
Pr. Ahmed BOUTARFAIA, Recteur de l'université Kasdi-Merbah. Ouargla
- 4- **Conférence Inaugurale** : « La Liberté d'opinion et d'expression : Garanties & Limites ».
Pr. Mohamed LAAGAB, Professeur de l'Université Alger 3

Atelier 1 : (09.30 – 12.00)

Président : Pr. Abdeslam BENZAOUI (Directeur de l'école supérieure du journalisme, Alger.

Rapporteurs : M. Ilyes HAWAD MOUISSA , M. Samir BARA.

Nom de l'intervenant	Titre de l'intervention	Etablissement
Pr. Mohamed NECHTAOUI	Réseaux de communication numériques, l'autre face de liberté d'expression, quel rôle dans la mobilité arabe ?	Université KADI AYADH Marrakech, Maroc.
Pr. Nabila BOUKHOBZA	Désorientation médiatique sous la couverture de la liberté d'expression.	Université Alger3
Pr. Nacer-Eddine LAKHDARI	Liberté d'opinion et d'expression comme pierre angulaire de l'instauration démocratique et la réalité de l'obligation des limites de l'ordre public dans l'état de droit.	Université Kasdi-Merbah, Ouargla.
M. Attef ESSAADAOU	La liberté d'opinion et d'expression entre les garanties constitutionnelles et les contraintes.	Centre AHRAM des études Politiques & stratégiques Egypte.
Dr. ROUANE Mohamed Salah	Liberté d'expression et la responsabilité du mot dans le cadre des règles juridiques et humanitaires.	Université Oum el Bouaki
Débat		

Atelier 1 :(Salle des Conférences)

Président : Pr. Mohamed NECHTAOUI, Université KADI AYADH, Marrakech-Maroc.

Rapporteurs : M. Boutayeb BEN NACEUR, M. Ismail JABOURABBI

Nom de l'intervenant	Titre de l'intervention	Etablissement
M. MORGHAD Bachir- Eddine	Les limites du service public dans les médias Algérienne – garanties de la liberté d'opinion et d'expression dans le nouveau code de l'information-	Université Biskra
Dr. Maamar HAMIZI	Les Médias occidentaux, moyen ou outil de domination dans le nouveau système de domination libérale : Model des médias Français.	Université de BATNA
Mme. Hadjer BEN CHEIK AHMED	Libertés des médias dans Constitution Tunisienne du 26 Janvier 2014 : entre Programme et les violations	Université Carthage Tunis
Dr. Azzouz BENTEMSEK	Les limites de la liberté d'opinion et d'expression à la lumière de la révolution de l'information et de la communication.	Université de Sousse - Tunisie
M. Rifaat ELMORGHANI	Les défis du droit de l'opinion et d'expression.	Institut de Genève des droits de l'Homme, Maroc.
Dr. ABDESSLAM Mohamed El baàbaà	Problématique de la possession de décision & l'illusion de la liberté d'expression.	Université EZZITOUNA Lybie
M. Guendouz Abdelkader	LES Organes Suprêmes de l'Audiovisuel -comparaison Entre l'Algérie, la Tunisie et la France	UKM Ouargla
M. Hassen BENKADI	Droit de la communication : Nouvelle approche de liberté d'opinion et d'expression.	UKM Ouargla
M. BOUTAYEB Ben-Nacer	La protection juridique de la liberté d'expression en Algérie.	UKM Ouargla
Dr. CHELIGHEM Ghania	Le rôle des sites de communication sociale dans la concrétisation de la liberté de l'expression dans les pays pseudo-démocratiques –le cas de l'Algérie-	UKM Ouargla
Débat		

Première Journée: Dimanche 15 Mars 2015 (14.00– 18.00)

Atelier 2 :(Salle de réunion de la faculté, deuxième étage, Bibliothèque)

Président: Dr.Yaakoub OUELD SEIF, Université de Nouakchott Mauritanie.

Rapporteurs :M. Abdelwahab KAFI, M.Issam BEN CHEIKH

Nom de l'intervenant	Titre de l'intervention	Etablissement
Pr. Salah ABOUBAKEUR ALI	La liberté de l'opinion et de l'expression entre la réalité et les textes des chartes –réflexions sur la situation africaine-	Université King Fayçal Tchad
Dr. BOUDJELLAL Salah Eddine	Protection de la liberté d'expression et la lutte contre la discrimination raciale dans la jurisprudence de la cour européenne de droit de l'Homme.	Université Sétif 2
Pr. Omar FERHATI	Liberté d'expression dans les chartes internationales de droit de l'homme.	Université de Biskra
Dr. CHAOUKI Samir	Décision spécifique des Nations Unies concernant consolidation et protection.	Université Sétif 2
Dr. Zerara AWATEF	Pouvoirs de l'Autorité de régulation de la presse écrite conformément à la loi organique n° 12/05 relative à l'information	Université de Batna
M. CHERIF Fouad	Liberté de l'expression & le respect des croyances religieuses à la lumière des conventions et chartes internationales.	UKM Ouargla
Dr. Mustapha BELLAOUAR	La garantie d'opinion et d'expression dans les pays du Maghreb entre la théorie et l'exercice.	UKM Ouargla
Mme TOUMI Fadila	La liberté de l'expression en Algérie : garanties et exercices.	UKM Ouargla
Dr. MAHDAOUI Abdelkader	Droit d'accès à l'information comme garantie de la liberté d'opinion	UKM Ouargla
Dr. MEDJDOUB Abelmoumene	La liberté de l'expression dans le journalisme occidental et la liberté des religions et les croyances (cas de la France & les ressortissants musulmans).	UKM Ouargla
Débat		



Deuxième journée: Lundi 16 Mars 2015

Atelier 1: (Salle des Conférences 08.00 – 10.30)

Président: Pr. Omar FERHATI, Université de BISKRA

Rapporteurs :Melle. Saliha BAN AHMED, Melle. Safia SENOUCI

Nom de l'intervenant	Titre de l'intervention	Etablissement
Dr. OKKACH Fadila	La liberté du journalisme en Algérie : les garanties juridiques dans l'encontre des pressions économique-politiques.	Université Tizi Ouzou
Dr. Mohamed OUELD EDDAH	La liberté du journalisme en Mauritanie.	Université Nouakchout Mauritanie
Dr. Nadia DRIFI	Les autorités de régulation dans le domaine de l'information entre régulation et organisation du domaine et l'étroitement de la liberté d'opinion.	Université de Msila
M. DJIDOUR Hadj Bachir	La liberté de l'expression via les médias numériques et interactifs à propos des affaires des mobilités politiques et sociales en Algérie –Polymie de l'ouverture et Règles juridiques et morales-	Université Ghardaïa
Mme BRAHIMI Siham	Les règles de la liberté d'expression et d'opinion dans les pactes internationaux et la législation Algérienne.	Centre Universitaire Naâma
Dr. Brahim BAAZIZ	La liberté d'expression en Algérie entre la logique de la fonction publique et le droit d'accès à l'information	Université Alger3
Débat		

Deuxième journée: (Lundi 16 Mars 2015)

Atelier 2: Salle des réunions de la faculté, Bibliothèque(08.00-10.30)

Président : Maître Atteuf ESSAADAOU.

Rapporteurs : M. Abderrahmane SALHI, M.Abelkader BOUDERBALA

Nom de l'intervenant	Titre de l'intervention	Etablissement
Dr. Yaakoub OUELD SEIF	Liberté d'expression à la lumière des remaniements constitutionnels et juridiques en Mauritanie	Université de Nouakchott Mauritanie
Dr. Nadjib BENOMAR AOUINAT	Le droit à la liberté d'opinion et d'expression dans le système juridique tunisien	Université Jendouba Tunis
Dr. Abderrahmane BENDJILALI	Les contraintes d'exercice du journalisme dans la constitution et le code de l'information en Algérie de 2012.	Université Djilali BOUNAAMA Khémis-Meliana
Mlle. Ibtiham SOULI	Le droit du journaliste et l'accès à l'information dans le code de l'information en Algérie de 2012	Université Biskra
Dr. Abdelkrim GUELLATI	L'expérience du journalisme indépendant dans l'amélioration de la liberté d'opinion et d'expression en Algérie.	Université d'Alger
Débat		

Deuxième journée: (Lundi 16 Mars 2015)

Séance de discussion : Réalité de la liberté d'expression et de la presse : visions critiques (10.30 – 12.00)

Sous direction du Dr.Mohammed BEN MOHAMMED,PCS, Faculté de Droit et sciences Politiques, UKM Ouargla

Avec la participation des Représentants des Médias Nationaux et Locaux

Amel IDRIS	Radio Nationale
CHENITI YUCEF	Quotidien SAOUT EL AHRAR
LEHIANI OTHMANE	Correspondant Int.
Les Représentants de la Station de la Radio et de la télévision -Ouargla Les Représentants de la presse écrite -Ouargla	

CLOTURE OFFICIELLE DES TRAVAUX (12 :00-13 :00)